



COMPTE-RENDU de la CAPL 1 (Inspecteurs) du 30 juin 2015

Etaient présents pour la Direction : M.FORTE, Mme DESLANDES et M.BRIGAND

Etaient présents pour FO-DGFIP 36 : Marie-Caroline COMBES (titulaire) et MICHEL LECOUR(suppléant).

La séance s'est ouverte à 10h30.

1/ Règlement intérieur

Ce règlement intérieur nous a été transmis au début de la séance pour information.

Nous nous sommes élevés contre le fait qu'il ne nous ait pas été remis avec les documents préparatoires huit jours avant, surtout qu'il s'agit d'un règlement voté le 3 juillet 2012.

Suite à notre demande d'apporter d'éventuels amendements à ce règlement, la Direction nous a précisé qu'il faudrait que ces demandes de modifications lui soient communiquées assez rapidement, afin qu'elle puisse demander l'avis de la Centrale. Ce règlement, ainsi que ceux des autres instances (CTL, CHSCT) est disponible sous Ulysse 36.

2/ Approbation du procès-verbal de la CAPL du 14 novembre 2014

Ce procès-verbal a été adopté à l'unanimité.

3/ Recours en évaluation-notation

Un seul dossier était à l'étude de la CAPL.

La Direction nous a précisé disposer de réserves de bonifications : une de 2 mois, et une d'1 mois.

Les réserves non attribuées cette année seront conservées et pourront être attribuées l'année prochaine.

Le Directeur a fait un bref récapitulatif du dossier. Mme DESLANDES a repris l'historique de la demande à l'étude, à savoir l'entretien et les différents recours utilisés par l'agent. Il en ressort que les délais avaient été respectés et que la demande était conforme.

A l'occasion de ce recours, la Direction a affirmé qu'il n'y avait pas de raison de mettre en avant un métier plutôt qu'un autre.

L'agent n'ayant pas obtenu satisfaction, vos représentants ont voté contre.

Fin des débats à 11h50.

**Dernière minute : pour le mouvement local de mutations,
n'hésitez pas à contacter vos représentants syndicaux pour faire remonter vos arguments à la Direction !**

Syndicat National FORCE OUVRIÈRE des Finances Publiques Section de l'Indre

Secrétaire départementale : **Sylviane RENAUD**

Centre des Finances Publiques de Buzançais

9 rue de la République

36500 BUZANCAIS

Tél : 02.54.84.24.25 Mail : fo.ddfip36@dgfip.finances.gouv.fr

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/036/>